

Scott Powell:

Bonsoir et bienvenue à l'assemblée publique annuelle de Manitoba Hydro, notre premier événement virtuel en direct. Je m'appelle Scott Powell, je suis directeur des Communications institutionnelles de Manitoba Hydro et je serai votre hôte et votre modérateur ce soir. Nous disposons d'environ une heure ce soir, pendant laquelle nous ferons une brève mise à jour sur Manitoba Hydro et nous répondrons ensuite à vos questions, y compris à celles que vous avez été nombreux à nous soumettre à l'avance dans le cadre de notre processus d'inscription. Cependant, avant de commencer, je voudrais aborder quelques éléments d'organisation. Pour ceux qui pourraient avoir un handicap auditif, nous avons mis en place un sous-titrage automatique pendant la diffusion de ce soir. Vous pouvez l'activer en cliquant sur l'icône de sous-titrage qu'on voit ici sur la diapo. Elle devrait se trouver en bas à droite de votre écran. Nous allons également ajouter une traduction en langue des signes américaine à cet enregistrement de la réunion de ce soir et nous allons la rendre disponible sur notre site web dans les jours à venir.

Deuxièmement, toutes les caméras et micros de nos spectateurs sont éteints pour ce soir. Si vous avez une question à poser à l'équipe de direction, faites-le en utilisant la fonction "chat" sur votre écran. La fenêtre de saisie de votre question doit être ouverte à droite de votre écran. Vous pouvez la fermer et l'ouvrir en cliquant sur l'icône de la bulle de question, comme on peut le voir ici. L'icône se trouve dans le coin supérieur droit de l'écran. Nous allons tenter de répondre à toutes les questions que vous nous soumettrez ce soir. Cependant, nous publierons également sur notre site web, un document intitulé "What We Heard", accompagné de l'enregistrement de l'événement de ce soir, résumant les questions que nous avons reçues à l'avance et ce soir sur le chat, ainsi que l'enregistrement, afin que tout le monde puisse voir nos réponses.

Enfin, nous disposons également d'un traducteur et d'une traduction en français. Si vous souhaitez poser une question et obtenir une réponse en français, il vous suffit de taper votre question dans la langue de votre choix dans la fonction Chat, notre traducteur transmettra alors cette question en anglais à notre groupe et nous y répondrons. Permettez-moi de vous présenter les autres représentants d'Hydro-Manitoba qui sont ici avec nous ce soir.

Nous accueillons tout d'abord Jay Grewal, PDG de Manitoba Hydro. Nous sommes également rejoints par d'autres membres de notre équipe de direction, dont, à ma droite, Ian Fish, vice-président de la technologie et du numérique, du numérique et de la technologie. Jamie Hanly, vice-présidente des ressources humaines et de la sécurité, de la santé et de l'environnement. Hal Turner, vice-président de la planification et de la livraison des actifs. À ma droite immédiate, Aurel Tess, vice-président et directeur financier. À ma gauche immédiate, Alex Chiang, vice-président des solutions et de l'expérience client, puis Shane Mailey, notre vice-président des opérations, et enfin Jeff Betker, vice-président des relations extérieures et indigènes et de la communication. Nous sommes également rejoints par Martin Bisson, de notre équipe de défense des intérêts des clients, qui nous aidera à traduire le texte en français si nécessaire ce soir. Encore une fois, tout le monde est là pour répondre à toutes vos questions ce soir. Pour commencer, je vais maintenant passer le micro à notre PDG, Jay Grewal, pour une brève mise à jour sur Manitoba Hydro et sur nos activités au cours de l'année écoulée. Je vous laisse la parole, Jay.

Jay Grewal:

Merci Scott, et bonsoir. Je tiens à remercier tous les participants à l'appel d'aujourd'hui d'avoir pris le temps de se joindre à nous pour notre réunion publique virtuelle. Cependant, avant de continuer, comme nous le faisons à Manitoba Hydro, je voudrais faire état de la reconnaissance des terres et des territoires. Nous nous joignons à vous aujourd'hui depuis le territoire du Treaty 1 et la terre d'origine de la Metis Nation, où Manitoba Hydro est présente dans toute la province sur les terres des Treaty 1, 2, 3, 4 et 5, les territoires originaux des peuples Anishinabe Cree, Oji-Cree, Dakota et Dene et la patrie des Métis de la Red River. Nous reconnaissons ces terres et rendons hommage aux ancêtres de ces territoires. L'héritage du passé continue d'exercer une forte influence sur les relations que Manitoba Hydro entretient aujourd'hui avec les communautés autochtones. Nous restons déterminés à établir et à maintenir des relations solides et mutuellement bénéfiques avec les communautés autochtones.

Je me réjouis de participer à la discussion. Avant de répondre à vos questions, j'ai pensé prendre quelques minutes pour vous donner un bref aperçu de l'année écoulée à Manitoba Hydro. Elle a été très chargée. Plus de 5 000 Manitobains au service de vos besoins énergétiques Manitoba Hydro, c'est donc environ 5 000 Manitobains qui œuvrent pour assurer un approvisionnement sûr, fiable et abordable en électricité et en gaz naturel dans notre province. Nous sommes chargés de l'entretien des lignes électriques, de la planification énergétique, de l'exploitation des stations, ingénieurs, comptables, personnel de service, programmeurs, spécialistes de l'environnement et bien d'autres encore. Qu'avons-nous en commun ? Nous travaillons tous ensemble pour vous, nos clients. Notre système électrique est l'un des plus propres, des plus renouvelables et des plus abordables au monde. Plus de 99 % de l'électricité produite est renouvelable et provient de l'une des 16 centrales hydroélectriques qui exploitent la puissance des rivières ou de l'un des deux parcs éoliens situés dans le sud du Manitoba. Nous disposons de connexions de transport vers les provinces et les États voisins, ce qui nous permet de vendre l'électricité excédentaire et de générer des recettes qui maintiennent nos tarifs réduits au profit des clients manitobains. Nos tarifs d'électricité sont les deuxièmes plus bas au Canada.

Nous distribuons également du gaz naturel, une source d'énergie fiable et peu coûteuse, à plus de 100 communautés, 130 communautés dans le sud du Manitoba. Notre province dispose d'un atout considérable avec le système de production hydroélectrique dans lequel nous avons collectivement investi. Un atout qui prend encore plus de valeur à mesure que le monde s'oriente vers la décarbonisation et la réduction de l'utilisation des combustibles fossiles. Cependant, notre dépendance à l'égard de l'hydroélectricité et de l'eau n'est pas sans poser des problèmes et des risques. Comme vous vous en souvenez peut-être, nous avons connu l'une des pires sécheresses jamais enregistrées en 2021. Les apports d'eau provenant des parties sud du bassin versant, qui alimentent la centrale électrique de Manitoba Hydro, ont tous été bien inférieurs à la normale, les plus faibles depuis plus de 40 ans à certains endroits. Cette réduction des débits d'eau a gravement affecté notre capacité à produire de l'électricité. Le service aux clients du Manitoba n'a jamais été menacé, grâce à nos interconnexions aux marchés de gros voisins, qui nous ont permis d'importer de l'énergie en fonction des besoins, en particulier pendant les périodes de pointe de la demande. Toutefois, la sécheresse a nui à notre capacité à vendre l'électricité excédentaire sur le marché de l'exportation, ce qui s'est répercuté sur notre revenu net.

La réduction des possibilités d'exportation, également appelées ventes sur le marché au comptant, ainsi que l'augmentation des importations ont entraîné une perte de 248 millions de dollars l'année dernière. Il s'agit d'une perte, d'un revenu net négatif, comme l'indique notre rapport annuel. Cette perte nous a obligés à emprunter des fonds supplémentaires pour pouvoir continuer à répondre aux besoins de nos clients. Elle a également permis de fournir et d'obtenir de la commission des services

publics une augmentation provisoire des tarifs d'électricité de 3,6 % le 1er janvier 2022. Cette mesure visait à atténuer l'impact de cette sécheresse record. Puis, au printemps 2022, nous avons assisté à un renversement complet de la situation. Les apports d'eau ont été parmi les plus élevés jamais enregistrés, en particulier dans la rivière Winnipeg, le lac Winnipeg et le fleuve Nelson. Cela est dû à la fonte d'un manteau neigeux extrêmement épais dans le nord-est de l'Ontario et à une série de tempêtes de neige et de pluie torrentielles qui ont traversé nos bassins hydrographiques, comme vous avez pu le constater plus tôt au cours des mois de mars et d'avril.

Pour vous donner une idée de la quantité de précipitations reçues à la fin de l'hiver et au printemps de l'année passée le lac Winnipeg s'est élevé de 1,5 m au cours des 4 mois compris entre mars et juillet, 2022 et juillet étant la période où il a atteint son niveau le plus élevé. Il s'agit de l'augmentation la plus rapide depuis le début des relevés, au début des années 1900. Ce graphique illustre la différence spectaculaire entre les débits du lac Winnipeg pendant la sécheresse de 2021 et les débits records de 2022. Pour l'exercice en cours, compte tenu de la quantité d'eau disponible dans le système, nous prévoyons un revenu net compris entre 600 et 700 millions d'euros. Cela représente une variation des recettes de près d'un milliard de dollars entre l'exercice financier marqué par la sécheresse et l'exercice financier marqué par l'excédent d'eau.

C'est une bonne nouvelle pour Manitoba Hydro et pour nos clients. Cette variation montre à quel point nous sommes vulnérables, en tant que service public principalement hydroélectrique, aux prix de la sécheresse sur les marchés d'exportation et à d'autres facteurs qui sont malheureusement hors de notre contrôle. Elle montre également que malgré l'année actuelle, marquée par des niveaux d'eau élevés et de bons prix à l'exportation, des augmentations de taux régulières et prévisibles sont nécessaires pour se prémunir contre la volatilité que nous avons tous constatée au cours des deux dernières années. Ces augmentations contribueront également à atténuer les risques auxquels nous sommes confrontés du fait de l'augmentation des taux d'intérêt, de la fluctuation des prix sur les marchés d'exportation et de la possibilité d'augmentations de taux plus importantes si nous connaissons une sécheresse pluriannuelle.

En décembre, nous avons donc demandé à notre commission des services publics, notre autorité de régulation, de réduire les tarifs de l'électricité à 2 % pour chacun des exercices 2023 et 2024, ce qui est bien inférieur au taux d'inflation actuel. Cette demande s'inscrit dans le cadre de notre demande de tarification générale, que nous avons renouvelée. Nous avons également demandé à la commission des services publics de confirmer l'augmentation provisoire de 3,6 % qu'elle a approuvée en janvier 2022. Dans notre demande initiale de tarifs généraux, nous avons demandé 3,5 % pour chacun des deux prochains exercices fiscaux. Ce qui a changé, c'est que nous avons pu réduire de 3,5 % à 2 % l'augmentation de taux demandée. Nous avons réduit notre demande en raison de l'annonce faite en novembre par le gouvernement du Manitoba de réduire de moitié, soit de 50 %, ce qu'il perçoit annuellement de Manitoba Hydro au titre des frais de garantie de la dette provinciale et des paiements de location de l'eau.

Cette réduction des transferts n'aide pas seulement nos clients en rendant possible des tarifs plus bas dans un avenir prévisible, en particulier à une époque où l'inflation est élevée, mais elle aide aussi Manitoba Hydro à se renforcer financièrement pour l'avenir. Elle nous donne la force financière et les ressources nécessaires pour faire face aux sécheresses futures, à l'augmentation des taux d'intérêt et à d'autres facteurs que nous ne pouvons ni prédire ni contrôler. Je tiens à souligner l'effet cumulatif des économies réalisées grâce à la réduction des paiements au gouvernement. Pour l'exercice en cours, nous prévoyons d'économiser 185 millions de dollars à Manitoba Hydro ou à nos clients, une somme

qui ne sera pas répercutée sur les tarifs. Ces économies, composées sur les 20 prochaines années, se traduiront par des économies estimées à 4 milliards de dollars, soit 4 milliards de dollars composés sur les 20 prochaines années. Ces économies nous permettront de commencer à réduire notre dette de 24 milliards de dollars, en réduisant également les frais d'intérêt, ce qui donnera à Manitoba Hydro la flexibilité nécessaire pour continuer à faire de précieux investissements dans notre système afin que nos clients obtiennent le service dont ils ont besoin et qu'ils méritent.

Elles nous permettent également d'ajuster nos prévisions d'augmentation annuelle des tarifs à seulement 2 % pour les 19 prochaines années. Cela commence en 2023 et les augmentations dans notre demande à la commission des services publics sont conformes au taux d'inflation prévu. Je tiens donc à souligner que, pour les 19 prochaines années, nous prévoyons que les tarifs n'augmenteront que de 2 % par an, ce qui est égal ou inférieur à l'inflation. Ainsi, sans la réduction annoncée par le gouvernement et les augmentations régulières et prévisibles des tarifs, notre capacité à réinvestir dans notre système aurait été extrêmement limitée, ce qui se serait traduit par un service moins fiable pour nos clients, ce qui n'est pas acceptable. Nous avons besoin de ressources financières pour continuer à entretenir, réhabiliter et, dans de nombreux cas, remplacer nos infrastructures vieillissantes, dont la plupart ont été installées dans les années 1940, 1950 et 1960, et qui approchent de la fin de leur durée de vie.

En effet, certains de nos actifs, comme la centrale de Pointe du Bois, ont été construits il y a plus de 100 ans et doivent être remis en état aujourd'hui. En plus de nos actifs vieillissants et des investissements que nous devons réaliser, le Manitoba est en pleine croissance. Saviez-vous que trois collectivités manitobaines, Niverville, West St. Paul et Neepawa, comptent parmi les municipalités dont la croissance est la plus rapide au pays ? Nos clients dans ces communautés et dans d'autres ont besoin que Manitoba Hydro soit là pour installer de nouveaux poteaux et câbles, de nouveaux lampadaires et construire de nouvelles sous-stations afin qu'ils aient l'électricité dont ils ont besoin pour continuer à se développer à l'avenir.

À cet égard, depuis que j'ai rejoint Manitoba Hydro il y a plus de quatre ans, je me suis concentrée sur les besoins futurs de nos clients. Nos clients doivent être au centre de nos préoccupations. Comme de nombreux services publics dans le monde, Manitoba Hydro traverse une période de grands changements, sous l'impulsion de forces extérieures. La croissance continue des technologies numériques associée à des tendances plus spécifiques à l'industrie vers la décarbonisation, la décentralisation de l'infrastructure énergétique et la démocratisation de l'information et du choix pour les clients des services publics signifie que nous devons adapter nos opérations et notre façon de penser. L'élaboration d'un plan à long terme pour Manitoba Hydro a commencé par l'élaboration d'un plan stratégique sur 20 ans, que nous appelons "Strategy 2040 our direction". Elle illustre la vision d'un service public réactif et technologiquement avancé que vous, nos clients, attendez et exigez de nous, et que vous devriez exiger de nous. C'est la vision de ce que nous appelons l'Hydro-Manitoba du futur.

En d'autres termes, la stratégie 2040, incarnée par notre slogan "Energy for Life", explique comment nous allons servir nos clients aujourd'hui et assurer un avenir radieux à tous les Manitobains demain, en maximisant les avantages de l'énergie propre et fiable du Manitoba, tout en maintenant les coûts aussi bas que possible et en fournissant le niveau de service que vous attendez. Essentiellement, nous devons construire un nouveau type de relation avec vous, nos clients. Une relation de confiance qui permet à nos clients de s'orienter dans le paysage énergétique changeant et de découvrir les nouvelles options et les nouveaux choix qui s'offrent à eux. La plupart des travaux entrepris par Manitoba Hydro au cours de l'année écoulée sont directement liés à cette stratégie à long terme. L'un des plus grands

projets en cours de développement est l'élaboration de notre tout premier plan de ressources intégré . Le plan intégré des ressources sera un plan fondamental qui guidera les mesures que nous prendrons et les investissements que nous ferons pour répondre aux besoins énergétiques de nos clients à l'avenir.

Notre plan de ressources intégré comprend des contributions de milliers de clients et de parties intéressées dans tout le Manitoba, et cet engagement et cette consultation ont eu lieu à différents stades de l'élaboration du plan de ressources intégré, qui est en cours. Elle a également pris en compte les ressources et les recherches disponibles sur les futures ressources énergétiques ainsi que les tendances observées dans le secteur de l'énergie à l'échelle mondiale. Lorsqu'elle sera achevée dans le courant de l'année, notre PIR garantira que les plans que nous élaborons et mettons en œuvre reflètent à la fois les contributions que nous avons obtenues et reçues de vous, nos clients, et ce que nous avons appris d'autres parties intéressées. Mais ce qui est tout aussi important, c'est qu'il est fermement ancré dans la réalité pratique d'aujourd'hui et des années à venir.

Je voudrais également profiter de l'occasion pour vous donner une brève mise à jour sur le projet Keeyask notre plus récente centrale hydroélectrique et la quatrième en importance dans notre réseau. Les sept unités de production de Keeyask sont maintenant en service. Qu'est-ce que cela signifie ? Elles fournissent de l'énergie propre et renouvelable au Manitoba et le feront pendant des décennies. Elles sont entrées en service cinq mois avant la date prévue et le projet tend à être achevé à environ 500 millions de dollars de moins que le budget actuel de 8,7 milliards de dollars, établi en 2017. Et ce, malgré près de deux ans de restrictions et de perturbations liées à la pandémie sanitaire et aux déplacements. Le projet Keeyask, qui suit le modèle de partenariat que nous avons établi avec Wuskwatim, garantit que les communautés touchées par le projet en tireront des avantages durables. Cela s'ajoute aux dizaines de millions de dollars de retombées en termes d'emploi, de formation et de contrats que les communautés des Premières nations recevront pendant la durée de vie de la construction de Keeyask.

Keeyask entame à présent une nouvelle phase avec les travaux finaux sur les systèmes auxiliaires de la centrale électrique la démobilitation des installations du camp et la poursuite des travaux de réhabilitation environnementale et de remise en état des sites qui ont été affectés par la construction du projet. Nous estimons qu'il faudra encore un an pour achever ces travaux. Enfin, je voudrais saluer le dévouement et la contribution de nos employés au cours de l'année écoulée. Comme toujours, nos employés de première ligne du secteur de l'électricité et du gaz continuent à fournir un service essentiel à tous les Manitobains, souvent par mauvais temps, qu'il s'agisse de pluie, de poudrerie, de glace, etc. Nos employés, notre personnel de première ligne, sont là pour vous servir et sont là jour après jour malgré le temps et les circonstances, y compris lorsqu'ils travaillent à la reconstruction des lignes électriques éloignées qui ont été endommagées par l'incendie de forêt de l'été 2022.

Nous avons des employés de première ligne, mais aussi des employés de bureau et nous avons commencé à retourner au bureau en mai après presque deux années complètes de travail à distance, de travail à domicile pour beaucoup d'entre nous. Nous nous sommes donc adaptés à un modèle de travail hybride qui offre la possibilité de travailler à domicile les lundis et mercredis lorsque cela est techniquement et opérationnellement possible. Il s'agit là d'une distinction importante, car les besoins de l'entreprise passent avant tout. Il s'agit d'une option importante à offrir dans un monde post-pandémique où la fidélisation des employés est un objectif opérationnel essentiel pour toutes les organisations. Je suis très fière de tous nos employés et de leur engagement envers vous, nos clients, et toute la province, et je remercie chacun d'entre eux pour leurs efforts continus et l'attention qu'ils

portent à vous, nos clients. Je vous remercie pour le temps que vous m'avez accordée et je me réjouis de me joindre au reste de notre équipe de direction pour répondre à vos questions.

Scott Powell:

Merci beaucoup, Jay. Je suis sûr que nos clients apprécient cette mise à jour et tout le bon travail qui se fait ici à Manitoba Hydro. Il est maintenant temps de répondre aux questions de nos clients, de vous, les personnes pour lesquelles nous travaillons. Encore une fois, pour nous poser une question, il suffit de la taper à l'aide de la fonction "chat" et nous répondrons et la mettrons dans la file d'attente des questions à poser. Comme je l'ai mentionné précédemment, nous avons également invité les clients à soumettre leurs questions avant la réunion d'aujourd'hui. Je vais commencer par répondre à l'une de ces questions. Jay, la première est pour vous. La question suivante a été posée par un client, "Quel est l'énoncé de mission actuel de Manitoba Hydro et le client est-il la priorité ? Veuillez préciser."

Jay Grewal:

C'est une très bonne question. Commençons donc par notre énoncé de mission. Notre mission est d'aider tous les Manitobains à naviguer efficacement dans le paysage énergétique en constante évolution, en tirant parti de leur avantage en matière d'énergie propre tout en garantissant une énergie sûre, propre et fiable aux coûts les plus bas possibles. Cet énoncé de mission vise donc à fournir à nos clients une énergie sûre, propre et fiable au coût le plus bas possible. Et cela, honnêtement, a toujours été au cœur de notre activité. Mais qu'y a-t-il de nouveau dans cet énoncé de mission ? Notre but est d'aider nos clients à se repérer efficacement dans le marché de l'énergie en constante évolution, afin qu'ils puissent prendre les meilleures décisions pour eux-mêmes et tirer le meilleur parti du système hydroélectrique renouvelable et fiable dans lequel ils ont tous investi. C'est donc notre énoncé de mission et c'est lié- à notre stratégie à long terme, que nous appelons "Stratégie 2040". Quel est donc l'objet de la stratégie 2040? Elle porte sur la manière dont l'évolution du paysage énergétique va changer notre secteur et donc sur la manière dont nous devons penser, agir et vous servir, vous, nos clients, différemment. Alors oui, les clients sont au centre de tout ce que nous faisons.

J'ai parlé tout à l'heure, et j'y reviendrai, de notre plan de ressources intégré, qui est un exemple de processus qui guidera nos actions et guidera les investissements que nous faisons pour répondre aux besoins énergétiques que vous avez exprimés et que vous avez formulés à l'égard des besoins de l'avenir. Pour comprendre à quoi pourrait ressembler cet avenir, nous nous sommes engagés auprès de vous et vous avons demandé votre avis, par souci de répondre à vos besoins, à vos souhaits et à vos demandes. Nous avons donc travaillé et dialogué avec des milliers de clients et de parties intéressées sur une période de deux ans dans l'ensemble du Manitoba.

Nous examinons également nos processus et nos capacités lorsqu'il s'agit de communiquer et de vous servir, vous, nos clients. Alex, qui a été présenté plus tôt, est notre vice-président chargé des solutions et de l'expérience client. Alex et son équipe se concentrent sur l'évaluation et l'amélioration de l'expérience client chaque jour. Ainsi, grâce à notre programme d'amélioration des avis des clients, nous en avons appris davantage sur notre service à la clientèle, sur leur expérience et sur les possibilités d'amélioration de cette expérience. Mais plutôt que de m'écouter, peut-être Alex, pourriez-vous nous parler du travail que vous et votre équipe entreprenez pour améliorer l'expérience de nos clients.

Alex Chiang:

Bien sûr, merci Jay. Les clients nous disent que la réactivité est importante. Nous nous concentrons donc sur la création et l'amélioration des options de libre-service pour nos, pour les Manitobains. Nous avons investi dans la technologie, notamment en améliorant notre portail client en ligne en libre-service, notre carte des pannes et notre nouvelle technologie de traitement des contacts. Dans notre centre d'appels, que nous appelons désormais le centre d'engagement des clients, nous introduisons davantage d'options téléphoniques en libre-service, permettant aux clients d'effectuer des transactions sans attendre de parler à un représentant d'Hydro-Manitoba. Cela permet aux clients d'économiser du temps et des efforts et je suis heureux de vous annoncer qu'entre juin et décembre de l'année dernière, 300 000 clients ont déjà utilisé ces options.

Nous avons également installé une technologie qui permet aux clients de se faire rappeler au lieu d'attendre que quelqu'un décroche. Je suis également heureux de vous annoncer qu'entre juin et décembre de l'année dernière, 140 000 clients ont profité de la fonction de rappel. En outre, nous avons également mis en place une technologie améliorée sur notre portail client, à la fois sur notre application pour smartphone et sur notre application pour ordinateur de bureau. Cela nous permettra de prendre des rendez-vous en ligne, ce qui fera gagner du temps aux clients, qui n'auront pas à nous rappeler pour prendre un rendez-vous en ligne. En résumé, Manitoba Hydro s'engage à poursuivre ses efforts pour améliorer l'expérience de ses clients.

Scott Powell:

Super, merci Alex, je vous en remercie. Voici une autre question qui a été soumise à l'avance par l'un de nos clients avant cette réunion. Ce client demandait : "Comment les Manitobains vont-ils diminuer leur dépendance au gaz naturel pour le chauffage?" Hal, cette question s'adresse à vous parce que les changements potentiels dans la consommation de gaz naturel sont étudiés dans notre plan de ressources intégré.

Hal Turner:

Merci Scott, et merci au client qui a posé cette question. Je vais supposer que le client reconnaît que pour lutter contre le changement climatique, la société doit réduire les émissions de gaz à effet de serre et que l'un des moyens d'y parvenir est de réduire l'utilisation du gaz naturel. Au Manitoba, le gaz naturel a de nombreuses utilisations, mais la plus importante est le chauffage des habitations et des entreprises. Manitoba Hydro ainsi que les services publics et les gouvernements du monde entier, se sont efforcés de passer du gaz naturel et, comme vous le savez et le comprenez, c'est encore plus difficile dans une région comme le Manitoba, avec ses longs hivers froids. Les jours les plus froids de l'année, le réseau de gaz naturel fournit presque une fois et demie plus d'énergie que le réseau électrique. Dans le cadre de l'élaboration de notre premier plan de ressources intégré, nous avons étudié les moyens de nous passer du chauffage au gaz naturel.

Ce que nous avons appris, c'est qu'il faudra prendre un nombre de mesures et utiliser de nouvelles technologies pour réduire notre dépendance à l'égard du gaz naturel. Parmi ces mesures, citons l'électrification du chauffage, l'utilisation de pompes à chaleur aérothermiques ou géothermiques pour chauffer nos maisons et nos entreprises, l'amélioration de l'efficacité énergétique de nos maisons et de nos entreprises, l'augmentation de la quantité d'énergie propre et renouvelable que nous produisons à partir de ressources telles que le vent, ainsi que l'utilisation de carburants alternatifs tels que le gaz

naturel renouvelable et l'hydrogène. Enfin, je voudrais souligner que les organisations et les gouvernements ont pour objectif de parvenir à un bilan net zéro, et l'utilisation du mot "net" est importante. Ce que cela signifie ou reconnaît, c'est qu'il sera extrêmement difficile d'éliminer les gaz à effet de serre. Cela signifie donc que le gaz naturel continuera à être utilisé dans notre province pour les décennies à venir. Je reviens à vous, Scott.

Scott Powell:

J'apprécie cette réponse. Très bien, j'ai une autre question qui a été soumise à l'avance concernant notre demande actuelle d'augmentation des tarifs d'électricité. C'est une question que nous avons entendue à plusieurs reprises sur les médias sociaux et de la part de divers membres des médias, souvent ces derniers temps. Je vais adresser cette question à Aurel Tess, notre vice-président et directeur financier. Aurel, avec le montant du revenu net attendu cette année, comme Jay l'a souligné dans sa présentation, et la réduction des frais payés au gouvernement provincial, pourquoi Hydro-Manitoba a-t-elle besoin d'une augmentation des tarifs?

Aurel Tess:

Oui, merci. Merci au Manitobain qui a posé cette question. C'est une très bonne question quand on pense au niveau de revenu net que nous prévoyons cette année, et Jay a parlé de la volatilité de nos états financiers, mais je suis très fier que notre équipe ait présenté un plan d'augmentation des tarifs de 2 %, ce qui est pour 19 ans, le tarif moyen le plus bas prévu par Manitoba Hydro depuis des décennies. Et ce, à un moment où les coûts des biens et des services augmentent tous, ce que nous savons. Les clients nous ont dit que la stabilité et la prévisibilité des tarifs étaient très importantes et je comprends qu'elles permettent d'améliorer la budgétisation et la planification financière, mais malheureusement, nos revenus ne sont pas prévisibles. D'une année à l'autre, ils peuvent varier considérablement en raison de facteurs indépendants de notre volonté, tels que les niveaux d'eau, les prix à l'exportation et les taux d'intérêt.

Et c'est là qu'intervient le lissage des taux. Elle est nécessaire même les années où les résultats sont très favorables, comme cette année. En 21, 22 par exemple, nous avons connu une sécheresse et Jay a parlé d'une perte de 248 millions de dollars. Cette année, nous prévoyons donc un revenu net de l'ordre de 6 à 700 millions. Manitoba Hydro n'est donc pas à l'abri des problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement, de l'inflation, des taux d'intérêt, et nos infrastructures vieillissantes doivent être entretenues.

Tout cela aura pour effet d'augmenter les coûts, les coûts nécessaires pour fournir des services fiables à nos clients. Les augmentations de tarifs proposées s'inscrivent dans une trajectoire tarifaire à long terme de 2 % qui nous permettra de disposer des ressources financières nécessaires pour faire face à ces facteurs. Ainsi, après l'annonce de la réduction des paiements au gouvernement, nous avons ramené l'augmentation de nos tarifs d'électricité de 3,5 % à 2 %. Cela représente une économie de 4 milliards de dollars pour les clients sur une période de 20 ans. Ainsi, une grande partie des économies, voire la totalité, est directement reversée aux clients. En résumé, notre plan de réduction des paiements vise à améliorer la santé financière d'Hydro-Manitoba au fil du temps sur une période de 20 ans, à remédier au vieillissement de nos actifs et à rembourser progressivement notre dette, tout en permettant à nos clients de réaliser des économies substantielles. Je vous laisse la parole, Scott.

Scott Powell:

Merci Aurel. Il est important de comprendre qu'une Hydro-Manitoba en bonne santé financière se traduit généralement par des tarifs plus bas et un meilleur service pour nos clients au fil du temps.

Aurel Tess:

Nous sommes très sûrs, nous devons vraiment préparer notre bilan pour les incertitudes inconnues dont Jay parlait, les quatre D qui se présentent à Hydro-Manitoba.

Scott Powell:

Merci beaucoup. J'ai une question qui nous est parvenue en ligne, je vais donc la lire à partir de notre chat en ligne. Il s'agit d'une question posée par Alex, je pense qu'elle est pour vous. Le client demande : "Nous avons deux compteurs facilement accessibles, mais à deux reprises vos releveurs ont laissé un avis me demandant de soumettre un relevé de compteur. Pourquoi dois-je relever mon propre compteur?"

Alex Chiang:

Merci à la personne qui nous a fait part de cette question. Tout d'abord, il faut savoir que la sécurité de nos clients et de nos employés est notre priorité numéro un. Et lorsqu'il s'agit de relever les compteurs, nous nous efforçons de le faire. Cependant, il y a des moments, surtout en hiver, où nos releveurs sont habilités à prendre des décisions concernant leur sécurité, et en hiver, c'est particulièrement important. Il arrive donc qu'ils ne soient pas en mesure de relever un compteur, soit parce qu'ils ont pris la décision de le faire, soit parce qu'il y a un animal domestique non sécurisé ou potentiellement dangereux, soit parce qu'en hiver, la neige ou la glace peuvent présenter un risque de glissement de trébuchement ou de chute. Dans ces circonstances, nous apprécions les efforts des clients pour dégager les obstacles et nous aider à dégager la neige ou la glace lorsque c'est possible. Toutefois, si vous avez des préoccupations particulières, nous vous encourageons à appeler notre centre de contact et nous nous ferons un plaisir d'examiner votre situation particulière. Merci encore.

Scott Powell:

Merci à Alex. D'autres questions arrivent ici. Hal, je crois que celle-ci est pour vous. Le client demande : "Je crois savoir que le barrage de Shellmouth, dans l'ouest du Manitoba, pourrait être utilisé pour produire de l'énergie hydroélectrique et que cela a été envisagé il y a plusieurs années. Y a-t-il des projets en cours ?"

Hal Turner:

Merci Scott. La réponse courte est non, il n'y a pas, actuellement, de projet de production d'électricité au barrage de Shellmouth. Le barrage de Shellmouth était et est toujours exploité par la province du Manitoba. Il a été construit principalement pour lutter contre les inondations et pour l'irrigation. La question est correcte, elle a été étudiée il y a quelques années, mais pas par Manitoba Hydro. Nous avons examiné les résultats de l'étude et avons conclu qu'il n'était pas rentable de produire de l'électricité au barrage de Shellmouth. Je vous remercie.

Scott Powell:

Merci Hal, je vous en remercie. J'ai une autre question. C'est une chose que nous constatons également chez de nombreux clients sur les médias sociaux. Il est certain que nous avons reçu de nombreuses questions de la part de représentants des médias au cours des deux dernières années sur ce sujet. Alex, celle-ci est pour vous, un client demande : "J'aimerais savoir ce que la société fait pour fournir ou au moins encourager la recharge des véhicules électriques le long des routes provinciales qui ne sont pas desservies par des chargeurs sur l'autoroute transcanadienne."

Alex Chiang:

Merci encore au client qui a posé cette question. En tant que propriétaire d'un véhicule électrique, je comprends que cette question vienne à l'esprit des Manitobains qui ont déjà décidé de passer d'une voiture à essence à une voiture électrique. Il est important de reconnaître que les infrastructures de recharge à grande vitesse des véhicules électriques sont assez coûteuses et qu'elles nécessitent une utilisation régulière pour compenser les coûts d'installation. La demande de recharge des véhicules électriques au Manitoba n'est donc pas encore assez forte pour que nous puissions récupérer les coûts associés par la seule vente d'électricité. Lorsque d'autres entreprises de services publics ont investi dans des réseaux de recharge de véhicules électriques, c'est en grande partie parce que le gouvernement a soit fourni ce financement, soit imposé la mise en place de ces réseaux. En tant qu'Hydro-Manitoba, nous nous engageons à continuer de fournir des connexions aux organisations qui souhaitent installer leurs propres stations de recharge dans la province et nous continuerons d'évaluer les possibilités de recharge des VE au fur et à mesure que le segment des véhicules se développera.

Scott Powell:

D'accord, merci Alex. Il s'agit d'une question que nous avons souvent rencontrée et qu'un client nous a posée. Beaucoup d'entre vous se reconnaîtront dans cette question. Shane, cette question s'adresse à vous et le client demande, "Qu'est-ce qui se passe avec les lampadaires violets ? Est-ce que je paie pour cela? J'en ai certainement vu beaucoup en ville." Shane.

Shane Mailey:

Oui, c'est une question fréquente que nous avons entendue récemment ici à Winnipeg et dans tout le Manitoba, ainsi qu'en Amérique du Nord. Il s'agit d'une défaillance ou d'un défaut dans l'approvisionnement des ampoules LED par le fabricant. Pour expliquer cela un peu plus en détail, les lampes LED émettent en fait une lumière violette et elles appliquent un revêtement de phosphore jaune pour la convertir en lumière blanche. Ce qui se passe, c'est que ce revêtement s'abîme prématurément et que la lumière violette passe à travers. Le bon côté des choses, le fait que la lumière violette et la lumière blanche émettent la même chose, ne pose aucun problème de sécurité, ce qui est une bonne chose. Pour répondre à la deuxième partie de la question, le fabricant fournit gratuitement des ampoules de remplacement et nous les remplacerons au fil du temps. Dans un avenir proche, il y aura des lumières violettes, mais malheureusement pour ceux qui les préfèrent, elles seront ramenées à la préférence blanche au fil du temps.

Scott Powell:

Merci beaucoup, Shane. Je sais qu'il y a probablement des gens qui attendent cela avec impatience, malgré la couleur apaisante du violet. J'ai une autre question qui vient d'arriver. Alex, cette question

s'adresse à vous. Pourquoi Hydro-Manitoba n'offre-t-elle pas de plans de rabais pour l'achat d'énergie solaire ou de batteries?

Alex Chiang:

Merci au client qui nous a posé cette question. Manitoba Hydro offre des prêts pour faciliter l'achat d'un système géothermique ou solaire. Plus précisément, notre programme de prêts pour le rendement énergétique des maisons peut financer jusqu'à 20 000 \$ sur une période de 15 ans pour l'installation d'un système géothermique ou solaire. Pour plus d'informations, les Manitobains peuvent consulter le site Web d'Efficacité Manitoba, qui leur fournira des détails sur les incitations disponibles pour l'installation de ces systèmes. Merci encore pour cette question.

Scott Powell:

Merci Alex. Il est certain que l'Efficacité Manitoba dispose d'un certain nombre de programmes pour aider nos clients en matière de rendement énergétique et de certaines de ces initiatives. Les gens d'Efficacité Manitoba sont donc un partenaire important dans la bataille de l'efficacité énergétique. Nous passons aux questions suivantes. Hal, cette question s'adresse à vous. Hydro-Manitoba soutient-elle les véhicules électriques ? Comment se prépare-t-on à l'arrivée d'un plus grand nombre de véhicules électriques dans la province?

Hal Turner:

Merci Scott, et merci au client qui a posé cette question. C'est une question intéressante. Nous avons évoqué tout à l'heure la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre, et l'un des moyens les plus efficaces d'y parvenir est d'adopter des véhicules à zéro émission. Hydro-Manitoba soutient les véhicules électriques, c'est l'un des principaux facteurs que nous étudions dans notre plan de ressources intégré. Nous suivons donc de près le nombre de véhicules électriques en circulation et nous surveillons, l'emplacement de ces véhicules dans la province afin de nous assurer que le réseau électrique local dispose de la capacité nécessaire pour acheminer l'électricité jusqu'aux maisons des clients. Nous examinons également le nombre total de véhicules électriques en circulation pour nous assurer que nous disposons de suffisamment d'électricité ou que nous produisons suffisamment d'électricité pour alimenter ces véhicules. C'est donc quelque chose que nous soutenons et que nous allons continuer à surveiller à mesure que nous avançons. Merci, Scott.

Scott Powell:

Super, merci Hal. Nous n'avons pas d'autres questions en direct. Si vous êtes là et que vous avez une question, nous avons tous nos cadres ici et nous vous encourageons à nous la soumettre. Nous allons attendre une minute et voir si d'autres questions nous parviennent. Nous serons heureux de répondre à vos questions et de nous assurer que vous êtes au courant des orientations prises par Manitoba Hydro. Vérifiez auprès de notre équipe si l'un d'entre vous souhaite soumettre quelque chose, si nous avons d'autres informations à vous communiquer. Nous vous rappelons que nous allons publier ces réponses, ce que nous avons entendu, ainsi que l'enregistrement de cette vidéo sur notre site Internet dans les jours à venir. Si vous avez des amis ou de la famille qui n'ont pas eu l'occasion de se connecter en direct ou qui n'ont pas pu le faire, revenez sur notre site web dans une semaine environ et nous mettrons cet enregistrement en ligne pour que le plus grand nombre possible de personnes puissent voir les réponses que nous avons fournies aujourd'hui.

Il se peut qu'il y en ait un qui arrive. Tenez-vous prêts et nous nous y mettrons tout de suite. Nous tenons à remercier tout le monde d'avoir pris le temps de se joindre à nous ce soir. Il est important pour Manitoba Hydro que nous puissions parler directement à nos clients et nous assurer que nous continuons à travailler à l'amélioration du service public et de nos services pour vous à mesure que nous avançons dans l'avenir. Merci encore d'avoir pris le temps de vous joindre à nous ce soir. Vérifions s'il y a quelque chose à venir. Voici une question, Hal, je crois qu'elle est pour vous. Selon la dernière évaluation de fiabilité de la National Electric Reliability Corporation, la marge de réserve de production d'électricité de Manitoba Hydro sera inférieure aux niveaux de référence à partir de 2030. Si nous avons besoin d'une nouvelle source d'énergie d'ici 2030, nous devons commencer à y travailler très rapidement. Quelles sont les options envisagées?

Hal Turner:

Merci Scott, et merci pour cette excellente question. Nous envisageons un certain nombre d'options différentes en tant que sources d'électricité pour l'avenir. Il s'agit notamment de nouvelles centrales hydroélectriques, de l'énergie éolienne, de l'énergie solaire et de petits réacteurs modulaires. Ainsi, pour 2030, comme le souligne le lecteur ou l'auteur de la question, certaines ressources telles qu'un nouveau barrage hydroélectrique ou un petit réacteur modulaire ne pourront probablement pas être installées dans ce laps de temps. Par conséquent, des solutions telles que l'énergie éolienne ou solaire, voire des turbines à combustion, pourraient être installées suffisamment tôt pour 2030.

Scott Powell:

C'est formidable, Hal, merci. Je veux dire que c'est le genre de choses que notre programme IRP étudie dans différents scénarios pour l'avenir.

Hal Turner:

Absolument.

Scott Powell:

Comme il n'y a pas d'autres questions, j'aimerais remercier tout le monde d'avoir pris le temps de se joindre à nous ce soir. Vous avez d'autres questions ? Je n'en vois pas d'autres. Encore une fois, je vous remercie d'avoir pris le temps de vous joindre à Hydro-Manitoba pour la réunion sur la responsabilité publique de cette année. Dans les prochains jours, nous publierons cet enregistrement sur notre site Web, ainsi que le document *What We Heard*. Merci encore et bonne soirée.